

# L'AIGUILLE CREUSE

MAURICE LEBLANC



Éditions l'Escalier



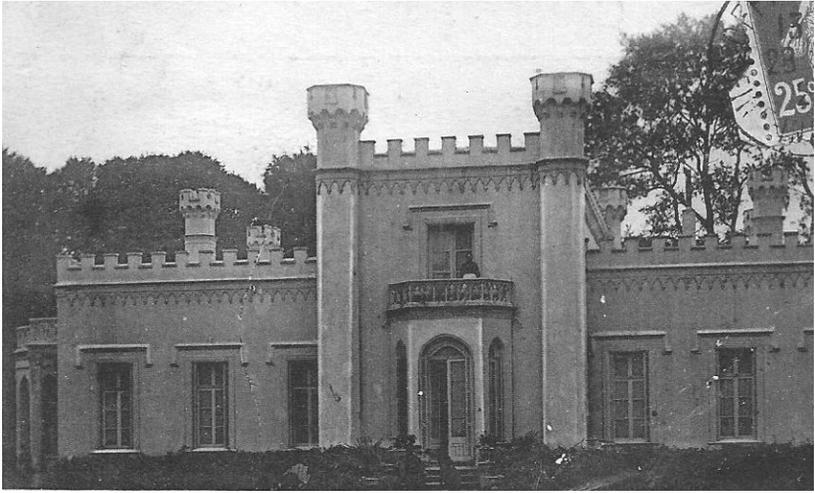


# L'AIGUILLE CREUSE

MAURICE LEBLANC  
1909



NDLE : nous tenons à remercier *l'Association des Amis d'Arsène Lupin* (sise à Étretat) pour son précieux concours, et tout particulièrement messieurs Pierre-Antoine Dumarquez et Hervé Lechat.



*Château d'Ambrunesnil, près de Dieppe*

## Le coup de feu

Raymonde prêta l'oreille. De nouveau et par deux fois le bruit se fit entendre, assez net pour qu'on pût le détacher de tous les bruits confus qui formaient le grand silence nocturne, mais si faible qu'elle n'aurait su dire s'il était proche ou lointain, s'il se produisait entre les murs du vaste château, ou dehors, parmi les retraites ténébreuses du parc.

Doucement elle se leva. Sa fenêtre était entrouverte, elle en écarta les battants. La clarté de la lune reposait sur un calme paysage de pelouses et de bosquets où les ruines éparses de l'ancienne abbaye se découpaient en silhouettes tragiques, colonnes tronquées, ogives incomplètes, ébauches de portiques et lambeaux d'arcs-boutants. Un peu d'air flottait à la surface des choses, glissant à travers les rameaux nus et immobiles des arbres, mais agitant les petites feuilles naissantes des massifs.

Et soudain, le même bruit... C'était vers sa gauche et au-dessous de l'étage qu'elle habitait, par conséquent dans les salons qui occupaient l'aile occidentale du château. Bien que vaillante et forte, la jeune fille sentit l'angoisse de la peur. Elle passa ses vêtements de nuit et prit les allumettes.

– Raymonde... Raymonde...

Une voix faible comme un souffle l'appelait de la chambre voisine dont la porte n'avait pas été fermée. Elle s'y rendait à tâtons, lorsque Suzanne, sa cousine, sortit de cette chambre et s'effondra dans ses bras.

– Raymonde... c'est toi?... Tu as entendu?...

– Oui... tu ne dors donc pas ?

– Je suppose que c'est le chien qui m'a réveillée... il y a longtemps... Mais il n'aboie plus. Quelle heure peut-il être ?

– Quatre heures environ.

– Écoute... On marche dans le salon.

– Il n'y a pas de danger, ton père est là, Suzanne.

– Mais il y a du danger pour lui. Il couche à côté du petit salon.

– M. Daval est là aussi...

– À l'autre bout du château... Comment veux-tu qu'il entende ?

Elles hésitaient, ne sachant à quoi se résoudre. Appeler ? Crier au secours ? Elles n'osait, tellement le bruit même de leur voix leur semblait redoutable. Mais Suzanne qui s'était approchée de la fenêtre étouffa un cri.

– Regarde... un homme près du bassin.

Un homme en effet s'éloignait d'un pas rapide. Il portait sous le bras un objet d'assez grandes dimensions dont elles ne purent discerner la nature, et qui, en ballottant contre sa jambe, contrariait sa marche. Elles le virent qui passait près de l'ancienne chapelle et qui se dirigeait vers une petite porte dont le mur était percé. Cette porte devait être ouverte, car l'homme disparut subitement, et elles n'entendirent point le grincement habituel des gonds.

– Il venait du salon, murmura Suzanne.

– Non, l'escalier et le vestibule l'auraient conduit bien plus à gauche... À moins que...

Une même idée les secoua. Elles se penchèrent. Au-dessous d'elles, une échelle était dressée contre la façade et s'appuyait au premier étage. Une lueur éclairait le balcon de pierre. Et un autre homme qui portait aussi quelque chose enjambe ce balcon, se laissa glisser le long de l'échelle et s'enfuit par le même chemin.

Suzanne, épouvantée, sans forces, tomba à genoux, balbutiant :

– Appelons !... Appelons au secours !...

– Qui viendrait ? Ton père... Et s'il y a d'autres hommes et qu'on se jette sur lui ?

– On pourrait avertir les domestiques... ta sonnette communique avec leur étage.

– Oui... oui... peut-être, c'est une idée... Pourvu qu'ils arrivent à temps !

Raymonde chercha près de son lit la sonnerie électrique et la pressa du doigt. Un timbre en haut vibra, et elles eurent l'impression que, d'en bas, on avait dû en percevoir le son distinct.

Elles attendirent. Le silence devenait effrayant, et la brise elle-même n'agitait plus les feuilles des arbustes.

– J'ai peur... j'ai peur... répétait Suzanne.

Et, tout à coup, dans la nuit profonde, au-dessous d'elles, le bruit d'une lutte, un fracas de meubles bousculés, des exclamations, puis, horrible, sinistre, un gémissement rauque, le râle d'un être qu'on égorge...

Raymonde bondit vers la porte. Suzanne s'accrocha désespérément à son bras.

– Non... ne me laisse pas... j'ai peur.

Raymonde la repoussa et s'élança dans le corridor, bientôt suivie de Suzanne qui chancelait d'un mur à l'autre en poussant des cris. Elle parvint à l'escalier,

dégringola de marche en marche, se précipita sur la grande porte du salon et s'arrêta net, clouée au seuil, tandis que Suzanne s'affaissait à ses côtés. En face d'elles, à trois pas, il y avait un homme qui tenait à la main une lanterne. D'un geste, il la dirigea vers les deux jeunes filles, les aveuglant de lumière, regarda longuement leurs visages, puis sans se presser, avec les mouvements les plus calmes du monde, il prit sa casquette, ramassa un chiffon de papier et deux brins de paille, effaça des traces sur le tapis, s'approcha du balcon, se retourna vers les jeunes filles, les salua profondément, et disparut.

La première, Suzanne courut au petit boudoir qui séparait le grand salon de la chambre de son père. Mais dès l'entrée, un spectacle affreux la terrifia. À la lueur oblique de la lune, on apercevait à terre deux corps inanimés, couchés l'un près de l'autre.

– Père!... Père!... C'est toi?... Qu'est-ce que tu as? s'écria-t-elle affolée, penchée sur l'un d'eux.

Au bout d'un instant, le comte de Gesvres remua. D'une voix brisée, il dit :

– Ne crains rien... je ne suis pas blessé... Et Daval? Est-ce qu'il vit? Le couteau?... Le couteau?...

À ce moment, deux domestiques arrivaient avec des bougies. Raymonde se jeta devant l'autre corps et reconnut Jean Daval, le secrétaire et l'homme de confiance du comte. Sa figure avait déjà la pâleur de la mort.

Alors elle se leva, revint au salon, prit, au milieu d'une panoplie accrochée au mur, un fusil qu'elle savait chargé, et passa sur le balcon. Il n'y avait, certes, pas plus de cinquante à soixante secondes que l'individu avait mis le pied sur la première barre de l'échelle. Il ne pouvait donc être bien loin d'ici, d'autant plus qu'il avait eu la précaution de déplacer l'échelle pour qu'on ne pût s'en servir. Elle l'aperçut bientôt, en effet, qui longeait les débris de l'ancien cloître. Elle épaula, visa tranquillement et fit feu. L'homme tomba.

– Ça y est! Ça y est! proféra l'un des domestiques, on le tient celui-là. J'y vais.

– Non, Victor, il se relève... descendez l'escalier, et filez sur la petite porte. Il ne peut se sauver que par là.

Victor se hâta, mais avant même qu'il ne fût dans le parc, l'homme était retombé. Raymonde appela l'autre domestique.

– Albert, vous le voyez là-bas? Près de la grande arcade?...

– Oui, il rampe dans l'herbe... il est fichu...

– Surveillez-le d'ici.

– Pas moyen qu'il échappe. À droite des ruines, c'est la pelouse découverte...

– Et Victor garde la porte à gauche, dit-elle en reprenant son fusil.

– N'y allez pas, Mademoiselle!

– Si, si, dit-elle, l'accent résolu, les gestes saccadés, laissez-moi... il me reste une cartouche... S'il bouge...

Elle sortit. Un instant après, Albert la vit qui se dirigeait vers les ruines. Il lui cria de la fenêtre :

– Il s'est traîné derrière l'arcade. Je ne le vois plus... attention, Mademoiselle...

Raymonde fit le tour de l'ancien cloître pour couper toute retraite à l'homme, et

bientôt Albert la perdit de vue. Au bout de quelques minutes, ne la revoyant pas, il s'inquiéta, et, tout en surveillant les ruines, au lieu de descendre par l'escalier, il s'efforça d'atteindre l'échelle. Quand il y eut réussi, il descendit rapidement et courut droit à l'arcade près de laquelle l'homme lui était apparu pour la dernière fois. Trente pas plus loin, il trouva Raymonde qui cherchait Victor.

– Eh bien ? fit-il.

– Impossible de mettre la main dessus, dit Victor.

– La petite porte ?

– J'en viens... voici la clef.

– Pourtant... il faut bien...

– Oh ! son affaire est sûre... D'ici dix minutes, il est à nous, le bandit.

Le fermier et son fils, réveillés par le coup de fusil, arrivaient de la ferme dont les bâtiments s'élevaient assez loin sur la droite, mais dans l'enceinte des murs ; ils n'avaient rencontré personne.

– Parbleu, non, fit Albert, le gremlin n'a pas pu quitter les ruines... On le dénichera au fond de quelque trou.

Ils organisèrent une battue méthodique, fouillant chaque buisson, écartant les lourdes traînes de lierre enroulées autour du fût des colonnes. On s'assura que la chapelle était bien fermée et qu'aucun des vitraux n'était brisé. On contourna le cloître, on visita tous les coins et recoins. Les recherches furent vaines.

Une seule découverte à l'endroit même où l'homme s'était abattu, blessé par Raymonde, on ramassa une casquette de chauffeur, en cuir fauve. Sauf cela, rien.

À six heures du matin, la gendarmerie d'Ouville-la-Rivière était prévenue et se rendait sur les lieux, après avoir envoyé par express au parquet de Dieppe une petite note relatant les circonstances du crime, la capture imminente du principal coupable, *la découverte de son couvre-chef et du poignard avec lequel il avait perpétré son forfait*. À dix heures, deux autos descendaient la pente légère qui aboutit au château. L'une, vénérable calèche, contenait le substitut du procureur et le juge d'instruction accompagné de son greffier. Dans l'autre, modeste cabriolet, avaient pris place deux jeunes reporters, représentant le *Journal de Rouen* et une grande feuille parisienne.

Le vieux château apparut. Jadis demeure abbatiale des prieurs d'Ambrumésy, mutilé par la Révolution, restauré par le comte de Gesvres auquel il appartient depuis vingt ans, il comprend un corps de logis que surmonte un pinacle où veille une horloge, et deux ailes dont chacune est enveloppée d'un perron à balustrade de pierre. Par-dessus les murs du parc et au-delà du plateau que soutiennent les hautes falaises normandes, on aperçoit, entre les villages de Sainte-Marguerite et de Varangeville, la ligne bleue de la mer.

Là vivait le comte de Gesvres avec sa fille Suzanne, jolie et frêle créature aux cheveux blonds, et sa nièce Raymonde de Saint-Véran, qu'il avait recueillie deux ans auparavant lorsque la mort simultanée de son père et de sa mère laissa Raymonde orpheline. L'existence était calme et régulière au château. Quelques voisins y venaient de temps à autre. L'été, le comte menait les deux jeunes filles presque chaque jour à Dieppe. Lui, c'était un homme de taille élevée, de belle

figure grave, aux cheveux grisonnants. Très riche, il gérait lui-même sa fortune et surveillait ses propriétés avec l'aide de son secrétaire Jean Daval.

Dès l'entrée, le juge d'instruction recueillit les premières constatations du brigadier de gendarmerie Quevillon. La capture du coupable, toujours imminente d'ailleurs, n'était pas encore effectuée, mais on tenait toutes les issues du parc. Une évasion était impossible.

La petite troupe traversa ensuite la salle capitulaire et le réfectoire situés au rez-de-chaussée, et gagna le premier étage. Aussitôt, l'ordre parfait du salon fut remarqué. Pas un meuble, pas un bibelot qui ne parussent occuper leur place habituelle, et pas un vide parmi ces meubles et ces bibelots. À droite et à gauche étaient suspendues de magnifiques tapisseries flamandes à personnages. Au fond, sur les panneaux, quatre belles toiles, dans leurs cadres du temps, représentaient des scènes mythologiques. C'étaient les célèbres tableaux de Rubens légués au comte de Gesvres, ainsi que les tapisseries de Flandre, par son oncle maternel, le marquis de Bobadilla, grand d'Espagne. M. Filleul, le juge d'instruction, observa :

– Si le vol fut le mobile du crime, ce salon en tout cas n'en a pas été l'objet.

– Qui sait ? fit le substitut, qui parlait peu, mais toujours dans un sens contraire aux opinions du juge.

– Voyons, cher monsieur, le premier soin d'un voleur eût été de déménager ces tapisseries et ces tableaux dont la renommée est universelle.

– Peut-être n'en a-t-on pas eu le loisir.

– C'est ce que nous allons savoir.

À ce moment, le comte de Gesvres entra, suivi du médecin. Le comte, qui ne semblait pas se ressentir de l'agression dont il avait été victime, souhaita la bienvenue aux deux magistrats. Puis il ouvrit la porte du boudoir.

La pièce, où personne n'avait pénétré depuis le crime, sauf le docteur, offrait, à l'encontre du salon, le plus grand désordre. Deux chaises étaient renversées, une des tables démolie, et plusieurs autres objets, une pendule de voyage, un classeur, une boîte de papier à lettres gisaient à terre. Et il y avait du sang à certaines des feuilles blanches éparpillées.

Le médecin écarta le drap qui cachait le cadavre. Jean Daval, habillé de ses vêtements ordinaires de velours et chaussé de bottines ferrées, était étendu sur le dos, un de ses bras replié sous lui. On avait ouvert sa chemise, et l'on apercevait une large blessure qui trouait sa poitrine.

– La mort a dû être instantanée, déclara le docteur... un coup de couteau a suffi.

– C'est sans doute, dit le juge, le couteau que j'ai vu sur la cheminée du salon, près d'une casquette de cuir ?

– Oui, certifica le comte de Gesvres, le couteau fut ramassé ici même. Il provient de la panoplie du salon d'où ma nièce, Mlle de Saint-Véran, arracha le fusil. Quant à la casquette de chauffeur, c'est évidemment celle du meurtrier.

M. Filleul étudia encore certains détails de la pièce, adressa quelques questions au docteur, puis pria M. de Gesvres de lui faire le récit de ce qu'il avait vu et de ce qu'il savait. Voici en quels termes le comte s'exprima :

– C'est Jean Daval qui m'a réveillé. Je dormais mal d'ailleurs, avec des éclairs de

lucidité où j'avais l'impression d'entendre des pas, quand tout à coup, en ouvrant les yeux, je l'aperçus au pied de mon lit, sa bougie à la main, et tout habillé comme il l'est actuellement, car il travaillait souvent très tard dans la nuit. Il semblait fort agité, et il me dit à voix basse : « Il y a des gens dans le salon. » En effet, je perçus du bruit. Je me levai et j'entrebâillai doucement la porte de ce boudoir. Au même instant, cette autre porte qui donne sur le grand salon était poussée, et un homme apparaissait qui bondit sur moi et m'étourdit d'un coup de poing à la tempe. Je vous raconte cela sans aucun détail, monsieur le juge d'instruction, pour cette raison que je ne me souviens que des faits principaux et que ces faits se sont passés avec une extraordinaire rapidité.

– Et après ?

– Après, je ne sais plus... Quand je suis revenu à moi, Daval était étendu, mortellement frappé.

– À première vue, vous ne soupçonnez personne ?

– Personne.

– Vous n'avez aucun ennemi ?

– Je ne m'en connais pas.

– M. Daval n'en avait pas non plus ?

– Daval ? Un ennemi ? C'était la meilleure créature qui fût. Depuis vingt ans que Jean Daval était mon secrétaire, et, je puis le dire, mon confident, je n'ai jamais vu autour de lui que des sympathies et des amitiés.

– Pourtant, il y a eu escalade, il y a eu meurtre, il faut bien un motif à tout cela.

– Le motif ? Mais c'est le vol, purement et simplement.

– On vous a donc volé quelque chose ?

– Rien.

– Alors ?

– Alors, si l'on n'a rien volé et s'il ne manque rien, on a du moins emporté quelque chose.

– Quoi ?

– Je l'ignore. Mais ma fille et ma nièce vous diront, en toute certitude, qu'elles ont vu successivement deux hommes traverser le parc, et que ces deux hommes portaient d'assez volumineux fardeaux.

– Ces demoiselles...

– Ces demoiselles ont rêvé ? Je serais tenté de le croire, car, depuis ce matin, je m'épuise en recherches et en suppositions. Mais il est aisé de les interroger.

On fit venir les deux cousines dans le grand salon. Suzanne, toute pâle et tremblante encore, pouvait à peine parler. Raymonde, plus énergique et plus virile, plus belle aussi avec l'éclat doré de ses yeux bruns, raconta les événements de la nuit et la part qu'elle y avait prise.

– De sorte, Mademoiselle, que votre déposition est catégorique ?

– Absolument. Les deux hommes qui traversaient le parc emportaient des objets.

– Et le troisième ?

– Il est parti d'ici les mains vides.

– Sauriez-vous nous donner son signalement ?

– Il n’a cessé de nous éblouir avec sa lanterne. Tout au plus dirai-je qu’il est grand et lourd d’aspect...

– Est-ce ainsi qu’il vous est apparu, Mademoiselle ? demanda le juge à Suzanne de Gesvres.

– Oui... ou plutôt non... fit Suzanne en réfléchissant... moi, je l’ai vu de taille moyenne et mince.

M. Filleul sourit, habitué aux divergences d’opinion et de vision chez les témoins d’un même fait.

– Nous voici donc en présence d’une part d’un individu, celui du salon qui est à la fois grand et petit, gros et mince et, de l’autre, de deux individus, ceux du parc, que l’on accuse d’avoir enlevé de ce salon des objets... qui s’y trouvent encore.

M. Filleul était un juge de l’école ironiste, comme il le disait lui-même. C’était aussi un juge qui ne détestait point la galerie ni les occasions de montrer au public son savoir-faire, ainsi que l’attestait le nombre croissant des personnes qui se pressaient dans le salon. Aux journalistes s’étaient joints le fermier et son fils, le jardinier et sa femme, puis le personnel du château, puis les deux chauffeurs qui avaient amené les voitures de Dieppe. Il reprit :

– Il s’agirait aussi de se mettre d’accord sur la façon dont a disparu ce troisième personnage. Vous avez tiré avec ce fusil, Mademoiselle, et de cette fenêtre ?

– Oui, l’homme atteignait la pierre tombale presque enfouie sous les ronces, à gauche du cloître.

– Mais il s’est relevé ?

– À moitié seulement. Victor est aussitôt descendu pour garder la petite porte, et je l’ai suivi, laissant ici en observation notre domestique Albert.

Albert à son tour fit sa déposition, et le juge conclut :

– Par conséquent, d’après vous, le blessé n’a pu s’enfuir par la gauche, puisque votre camarade surveillait la porte, ni par la droite, puisque vous l’auriez vu traverser la pelouse. Donc, logiquement, il est, à l’heure actuelle, dans l’espace relativement restreint que nous avons sous les yeux.

– C’est ma conviction.

– Est-ce la vôtre, Mademoiselle ?

– Oui.

– Et la mienne aussi, fit Victor.

Le substitut du procureur s’écria, d’un ton narquois :

– Le champ des investigations est étroit, il n’y a qu’à continuer les recherches commencées depuis quatre heures.

– Peut-être serons-nous plus heureux.

M. Filleul prit sur la cheminée la casquette en cuir, l’examina, et, appelant le brigadier de gendarmerie, lui dit à part :

– Brigadier, envoyez immédiatement un de vos hommes à Dieppe, chez le chapelier Maigret, et que M. Maigret nous dise, si possible, à qui fut vendue cette casquette.

« Le champ des investigations », selon le mot du substitut, se limitait à l’espace compris entre le château, la pelouse de droite, et l’angle formé par le mur de gauche et par le mur opposé au château ; c’est-à-dire un quadrilatère d’environ

cent mètres de côté, où surgissaient çà et là les ruines d'Ambrumésy, le monastère si célèbre au moyen âge.

Tout de suite, dans l'herbe foulée, on nota le passage du fugitif. À deux endroits, des traces de sang noirci, presque desséché, furent observées. Après le tournant de l'arcade, qui marquait l'extrémité du cloître, il n'y avait plus rien, la nature du sol, tapissé d'aiguilles de pin, ne se prêtant plus à l'empreinte d'un corps. Mais alors, comment le blessé aurait-il pu échapper aux regards de la jeune fille, de Victor et d'Albert ? Quelques fourrés, que les domestiques et les gendarmes avaient battus, quelques pierres tombales sous lesquelles on avait exploré, et c'était tout.

Le juge d'instruction se fit ouvrir par le jardinier, qui en avait la clef, la Chapelle-Dieu, véritable bijou de sculpture que le temps et les révolutions avaient respecté, et qui fut toujours considérée, avec les fines ciselures de son porche et le menu peuple de ses statuettes, comme une des merveilles du style gothique normand. La chapelle, très simple à l'intérieur, sans autre ornement que son autel de marbre, n'offrait aucun refuge. D'ailleurs, il eût fallu s'y introduire. Par quel moyen ?

L'inspection aboutissait à la petite porte qui servait d'entrée aux visiteurs des ruines. Elle donnait sur un chemin creux resserré entre l'enceinte et un bois taillis où se voyaient des carrières abandonnées. M. Filleul se pencha : la poussière du chemin présentait des marques de pneumatiques, à bandages antidérapants. De fait, Raymonde et Victor avaient cru entendre, après le coup de fusil, le halètement d'une auto. Le juge d'instruction insinua :

– Le blessé aura rejoint ses complices.

– Impossible ! s'écria Victor. J'étais là, alors que Mademoiselle et Albert l'apercevaient encore.

– Enfin, quoi, il faut pourtant bien qu'il soit quelque part ! Dehors ou dedans, nous n'avons pas le choix !

– Il est ici, dirent les domestiques avec obstination.

Le juge haussa les épaules et s'en retourna vers le château, assez morose. Décidément l'affaire s'annonçait mal. Un vol où rien n'était volé, un prisonnier invisible, il n'y avait pas de quoi se réjouir.

Il était tard. M. de Gesvres pria les magistrats à déjeuner ainsi que les deux journalistes. On mangea silencieusement, puis M. Filleul retourna dans le salon où il interrogea les domestiques. Mais le trot d'un cheval résonna du côté de la cour, et, un instant après, le gendarme que l'on avait envoyé à Dieppe entra :

– Eh bien ! vous avez vu le chapelier ? s'écria le juge, impatient d'obtenir enfin un renseignement.

– La casquette a été vendue à un chauffeur.

– Un chauffeur !

– Oui, un chauffeur qui s'est arrêté avec sa voiture devant le magasin et qui a demandé si l'on pouvait lui fournir, pour l'un de ses clients, une casquette de chauffeur en cuir jaune. Il restait celle-là. Il a payé sans même s'occuper de la pointure, et il est parti. Il était très pressé.

– Quelle sorte de voiture ?

– Un coupé à quatre places.

– Et quel jour était-ce ?

– Quel jour ? Mais ce matin.

– Ce matin ? Qu'est-ce que vous me chantez là ?

– La casquette a été achetée ce matin.

– Mais c'est impossible, puisqu'elle a été trouvée cette nuit dans le parc. Pour cela il fallait qu'elle y fût, et par conséquent qu'elle eût été achetée auparavant.

– Ce matin. Le chapelier me l'a dit.

Il y eut un moment d'effarement. Le juge d'instruction, stupéfait, tâchait de comprendre. Soudain, il sursauta, frappé d'un coup de lumière.

– Qu'on amène le chauffeur qui nous a conduits ce matin !

Le brigadier de gendarmerie et son subordonné coururent en hâte vers les écuries. Au bout de quelques minutes, le brigadier revenait seul.

– Le chauffeur ?

– Il s'est fait servir à la cuisine, il a déjeuné, et puis...

– Et puis ?

– Il a filé.

– Avec sa voiture ?

– Non. Sous prétexte d'aller voir un de ses parents à Ouville, il a emprunté la bicyclette du palefrenier. Voici son chapeau et son paletot.

– Mais il n'est pas parti tête nue ?

– Il a tiré de sa poche une casquette et il l'a mise.

– Une casquette ?

– Oui, en cuir jaune, paraît-il.

– En cuir jaune ? Mais non, puisque la voilà.

– En effet, monsieur le juge d'instruction, mais la sienne est pareille.

Le substitut eut un léger ricanement.

– Très drôle ! Très amusant ! Il y a deux casquettes... L'une, qui était la véritable, et qui constituait notre seule pièce à conviction, est partie sur la tête du pseudo-chauffeur ! L'autre, la fausse, vous l'avez entre les mains. Ah ! le brave homme nous a proprement roulés.

– Qu'on le rattrape ! Qu'on le ramène, cria M. Filleul. Brigadier Quevillon, deux de vos hommes à cheval, et au galop !

– Il est loin, dit le substitut.

– Si loin qu'il soit, il faudra bien qu'on mette la main sur lui.

– Je l'espère, mais je crois, monsieur le juge d'instruction, que nos efforts doivent surtout se concentrer ici. Veuillez lire ce papier que je viens de trouver dans les poches du manteau !

– Quel manteau ?

– Celui du chauffeur.

Et le substitut du procureur tendit à M. Filleul un papier plié en quatre où se lisaient ces quelques mots tracés au crayon, d'une écriture un peu vulgaire :

*Malheur à la demoiselle si elle a tué le patron.*

L'incident causa une certaine émotion.

– À bon entendeur, salut, nous sommes avertis, murmura le substitut.

– Monsieur le comte, reprit le juge d'instruction, je vous supplie de ne pas vous inquiéter. Vous non plus, Mesdemoiselles. Cette menace n'a aucune importance, puisque la justice est sur les lieux. Toutes les précautions seront prises. Je réponds de votre sécurité. Quant à vous, Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers les deux reporters, je compte sur votre discrétion. C'est grâce à ma complaisance que vous avez assisté à cette enquête, et ce serait mal me récompenser...

Il s'interrompit, comme si une idée le frappait, regarda les deux jeunes gens tour à tour, et s'approcha de l'un d'eux :

– À quel journal êtes-vous attaché ?

– Au *Journal de Rouen*.

– Vous avez une carte d'identité ?

– La voici.

Le document était en règle. Il n'y avait rien à dire. M. Filleul interpella l'autre reporter.

– Et vous, monsieur ?

– Moi ?

– Oui, vous, je vous demande à quelle rédaction vous appartenez.

– Mon Dieu, monsieur le juge d'instruction, j'écris dans plusieurs journaux...

– Votre carte d'identité ?

– Je n'en ai pas.

– Ah ! et comment se fait-il ?...

– Pour qu'un journal vous délivre une carte, il faut y écrire de façon suivie.

– Eh bien ?

– Eh bien ! je ne suis que collaborateur occasionnel. J'envoie de droite et de gauche des articles qui sont publiés... ou refusés, selon les circonstances.

– En ce cas, votre nom ? Vos papiers ?

– Mon nom ne vous apprendrait rien. Quant à mes papiers, je n'en ai pas.

– Vous n'avez pas un papier quelconque faisant foi de votre profession !

– Je n'ai pas de profession.

– Mais enfin, monsieur, s'écria le juge avec une certaine brusquerie, vous ne prétendez cependant pas garder l'incognito après vous être introduit ici par ruse et avoir surpris les secrets de la justice.

– Je vous prierais de remarquer, monsieur le juge d'instruction, que vous ne m'avez rien demandé quand je suis venu, et que, par conséquent, je n'avais rien à dire. En outre, il ne m'a pas semblé que l'enquête fût secrète, puisque tout le monde y assistait... même un des coupables.

Il parlait doucement, d'un ton de politesse infinie. C'était un tout jeune homme, très grand et très mince, vêtu d'un pantalon trop court et d'une jaquette trop étroite. Il avait une figure rose de jeune fille, un front large planté de cheveux en brosse et une barbe blonde mal taillée. Ses yeux brillaient d'intelligence. Il ne semblait nullement embarrassé et souriait d'un sourire sympathique où il n'y avait pas trace d'ironie.

M. Filleul l'observait avec une méfiance agressive. Les deux gendarmes s'avancèrent. Le jeune homme s'écria gaiement :

– Monsieur le juge d'instruction, il est clair que vous me soupçonnez d'être un des complices. Mais, s'il en était ainsi, ne me serais-je point esquivé au bon moment, selon l'exemple de mon camarade ?

– Vous pouviez espérer...

– Tout espoir eût été absurde. Réfléchissez, monsieur le juge d'instruction, et vous conviendrez qu'en bonne logique...

M. Filleul le regarda droit dans les yeux, et sèchement :

– Assez de plaisanteries ! Votre nom ?

– Isidore Beautrelet.

– Votre profession ?

– Élève de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly.

M. Filleul le regarda dans les yeux, et sèchement :

– Que me chantez-vous là ? Élève de rhétorique...

– Au lycée Janson, rue de la Pompe, numéro...

– Ah ça, mais, s'exclama M. Filleul, vous vous moquez de moi ! Il ne faudrait pas que ce petit jeu se prolongeât !

– Je vous avoue, monsieur le juge d'instruction, que votre surprise m'étonne. Qu'est-ce qui s'oppose à ce que je sois élève au lycée Janson ? Ma barbe peut-être ? Rassurez-vous, ma barbe est fausse.

Isidore Beautrelet arracha les quelques boucles qui ornaient son menton, et son visage imberbe parut plus juvénile encore et plus rose, un vrai visage de lycéen. Et, tandis qu'un rire d'enfant découvrait ses dents blanches :

– Êtes-vous convaincu, maintenant ? Et vous faut-il encore des preuves ? Tenez, lisez, sur ces lettres de mon père, l'adresse : « M. Isidore Beautrelet, interne au lycée Janson-de-Sailly. »

Convaincu ou non, M. Filleul n'avait point l'air de trouver l'histoire à son goût. Il demanda d'un ton bourru :

– Que faites-vous ici ?

– Mais... je m'instruis.

– Il y a des lycées pour cela... le vôtre.

– Vous oubliez, monsieur le juge d'instruction, qu'aujourd'hui, 23 avril, nous sommes en pleines vacances de Pâques.

– Eh bien ?

– Eh bien, j'ai toute liberté d'employer ces vacances à ma guise.

– Votre père ?...

– Mon père habite loin, au fond de la Savoie, et c'est lui-même qui m'a conseillé un petit voyage sur les côtes de la Manche.

– Avec une fausse barbe ?

– Oh ! ça non. L'idée est de moi. Au lycée, nous parlons beaucoup d'aventures mystérieuses, nous lisons des romans policiers où l'on se déguise. Nous imaginons des tas de choses compliquées et terribles. Alors j'ai voulu m'amuser et j'ai mis une fausse barbe. En outre, j'avais l'avantage qu'on me prenait au sérieux et je me

faisais passer pour un reporter parisien. C'est ainsi qu'hier soir, après plus d'une semaine insignifiante, j'ai eu le plaisir de connaître mon confrère de Rouen, et que, ce matin, ayant appris l'affaire d'Ambrumésy, il m'a proposé fort aimablement de l'accompagner et de louer une voiture de compte à demi.

Isidore Beautrelet disait tout cela avec une simplicité franche, un peu naïve, et dont il n'était point possible de ne pas sentir le charme. M. Filleul lui-même, tout en se tenant sur une réserve défiante, se plaisait à l'écouter.

Il lui demanda d'un ton moins bourru :

– Et vous êtes content de votre expédition ?

– Ravi ! Je n'avais jamais assisté à une affaire de ce genre, et celle-ci ne manque pas d'intérêt.

– Ni de ces complications mystérieuses que vous prizez si fort.

– Et qui sont si passionnantes, monsieur le juge d'instruction ! Je ne connais pas d'émotion plus grande que de voir tous les faits qui sortent de l'ombre, qui se groupent les uns contre les autres, et qui forment peu à peu la vérité probable.

– La vérité probable, comme vous y allez, jeune homme ! Est-ce à dire que vous avez, déjà prête, votre petite solution de l'énigme ?

– Oh ! non, repartit Beautrelet en riant... Seulement... il me semble qu'il y a certains points où il n'est pas impossible de se faire une opinion, et d'autres, même, tellement précis, qu'il suffit... de conclure.

– Eh ! mais, cela devient très curieux et je vais enfin savoir quelque chose. Car, je vous le confesse à ma grande honte, je ne sais rien.

– C'est que vous n'avez pas eu le temps de réfléchir, monsieur le juge d'instruction. L'essentiel est de réfléchir. Il est si rare que les faits ne portent pas en eux-mêmes leur explication. N'est-ce pas votre avis ? En tout cas je n'en ai pas constaté d'autres que ceux qui sont consignés au procès-verbal.

– À merveille ! De sorte que si je vous demandais quels furent les objets volés dans ce salon ?

– Je vous répondrais que je les connais.

– Bravo ! Monsieur en sait plus long là-dessus que le propriétaire lui-même ! M. de Gesvres a son compte : M. Beautrelet n'a pas le sien. Il lui manque une bibliothèque et une statue grandeur nature que personne n'avait jamais remarquées. Et si je vous demandais le nom du meurtrier ?

– Je vous répondrais également que je le connais.

Il y eut un sursaut chez tous les assistants. Le substitut et le journaliste se rapprochèrent. M. de Gesvres et les deux jeunes filles écoutaient attentivement, impressionnés par l'assurance tranquille de Beautrelet.

– Vous connaissez le nom du meurtrier ?

– Oui.

– Et l'endroit où il se trouve, peut-être ?

– Oui.

M. Filleul se frotta les mains :

– Quelle chance ! Cette capture sera l'honneur de ma carrière. Et vous pouvez, dès maintenant, me faire ces révélations foudroyantes ?

– Dès maintenant, oui... Ou bien, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, dans une heure ou deux, lorsque j'aurai assisté jusqu'au bout à l'enquête que vous poursuivez.

– Mais non, tout de suite, jeune homme...

À ce moment, Raymonde de Saint-Véran, qui, depuis le début de cette scène, n'avait pas quitté du regard Isidore Beautrelet, s'avança vers M. Filleul.

– Monsieur le juge d'instruction...

– Que désirez-vous, Mademoiselle ?

Deux ou trois secondes, elle hésita, les yeux fixés sur Beautrelet, puis, s'adressant à M. Filleul :

– Je vous prierais de demander à monsieur la raison pour laquelle il se promenait hier dans le chemin creux qui aboutit à la petite porte.

Ce fut un coup de théâtre. Isidore Beautrelet parut interloqué.

– Moi, Mademoiselle ! moi ! vous m'avez vu hier ?

Raymonde resta pensive, les yeux toujours attachés à Beautrelet, comme si elle cherchait à bien établir en elle sa conviction, et elle prononça d'un ton posé :

– J'ai rencontré dans le chemin creux, à quatre heures de l'après-midi, alors que je traversais le bois, un jeune homme de la taille de monsieur, habillé comme lui, et qui portait la barbe taillée comme la sienne... et j'eus l'impression qu'il cherchait à se dissimuler.

– Et c'était moi ?

– Il me serait impossible de l'affirmer d'une façon absolue, car mon souvenir est un peu vague. Cependant... cependant il me semble bien... sinon la ressemblance serait étrange...

M. Filleul était perplexe. Déjà dupé par l'un des complices, allait-il se laisser jouer par ce soi-disant collègien ?

– Qu'avez-vous à répondre, monsieur ?

– Que Mademoiselle se trompe et qu'il m'est facile de le démontrer. Hier, à cette heure, j'étais à Veules.

– Il faudra le prouver, il le faudra. En tout cas la situation n'est plus la même. Brigadier, l'un de vos hommes tiendra compagnie à monsieur.

Le visage d'Isidore Beautrelet marqua une vive contrariété.

– Ce sera long ?

– Le temps de réunir les informations nécessaires.

– Monsieur le juge d'instruction, je vous supplie de les réunir avec le plus de célérité et de discrétion possible...

– Pourquoi ?

– Mon père est vieux. Nous nous aimons beaucoup... et je ne voudrais pas qu'il eût de la peine par moi.

Le ton larmoyant de la voix déplut à M. Filleul. Cela sentait la scène de mélodrame. Néanmoins, il promit :

– Ce soir... demain au plus tard, je saurai à quoi m'en tenir.

L'après-midi s'avançait. Le juge retourna dans les ruines du vieux cloître, en ayant soin d'en interdire l'entrée à tous les curieux, et patiemment, avec méthode, divisant le terrain en parcelles successivement étudiées, il dirigea lui-même les

investigations. Mais, à la fin du jour, il n'était guère plus avancé, et il déclara devant une armée de reporters qui avait envahi le château :

– Messieurs, tout nous laisse supposer que le blessé est là, à portée de notre main, tout, sauf la réalité des faits. Donc, à notre humble avis, il a dû s'échapper, et c'est dehors que nous le trouverons.

Par précaution cependant, il organisa, d'accord avec le brigadier, la surveillance du parc, et, après, un nouvel examen des deux salons et une visite complète du château, après s'être entouré de tous les renseignements nécessaires, il reprit la route de Dieppe en compagnie du substitut.

La nuit vint. Le boudoir devant rester clos, on avait transporté le cadavre de Jean Daval dans une autre pièce. Deux femmes du pays le veillaient, secondées par Suzanne et Raymonde. En bas, sous l'œil attentif du garde champêtre, que l'on avait attaché à sa personne, le jeune Isidore Beautrelet sommeillait sur le banc de l'ancien oratoire. Dehors, les gendarmes, le fermier et une douzaine de paysans s'étaient postés parmi les ruines et le long des murs.

Jusqu'à onze heures, tout fut tranquille, mais à onze heures dix, un coup de feu retentit de l'autre côté du château.

– Attention, hurla le brigadier. Que deux hommes restent ici!... Fossier et Lecanu... Les autres au pas de course.

Tous, ils s'élançèrent et doublèrent le château par la gauche. Dans l'ombre, une silhouette s'esquiva. Puis, tout de suite, un second coup de feu les attira plus loin, presque aux limites de la ferme. Et soudain, comme ils arrivaient en troupe à la haie qui borde le verger, une flamme jaillit à droite de la maison réservée au fermier, et d'autres flammes aussitôt s'élevèrent en colonne épaisse. C'était une grange qui brûlait, bourrée de paille jusqu'à son faite.

– Les coquins! cria le brigadier Quevillon, c'est eux qui ont mis le feu. Sautons dessus, mes enfants. Ils ne peuvent pas être loin.

Mais la brise courbant les flammes vers le corps de logis, avant tout il fallut parer au danger. Ils s'y employèrent tous avec d'autant plus d'ardeur que M. de Gesvres, accouru sur le lieu du sinistre, les encouragea par la promesse d'une récompense. Quand on se fut rendu maître de l'incendie, il était deux heures du matin. Toute poursuite eût été vaine.

– Nous verrons cela au grand jour, dit le brigadier... pour sûr ils ont laissé des traces... on les retrouvera.

– Et je ne serai pas fâché, ajouta M. de Gesvres, de savoir la raison de cette attaque. Mettre le feu à des bottes de paille me paraît bien inutile.

– Venez avec moi, monsieur le comte... la raison, je vais peut-être vous la dire.

Ensemble ils arrivaient aux ruines du cloître. Le brigadier appela :

– Lecanu?... Fossier?...

D'autres gendarmes cherchaient déjà leurs camarades laissés en faction. On finit par les découvrir à l'entrée de la petite porte. Ils étaient étendus à terre, ficelés, bâillonnés, un bandeau sur les yeux.

– Monsieur le comte, murmura le brigadier tandis qu'on les délivrait, nous avons été joués comme des enfants.

– En quoi ?

– Les coups de feu... l'attaque... l'incendie... tout cela des blagues pour nous attirer là-bas... Une diversion... Pendant ce temps, on ligotait nos deux hommes et l'affaire était faite.

– Quelle affaire ?

– L'enlèvement du blessé, parbleu !

– Allons donc, vous croyez ?

– Si je crois ! C'est la vérité certaine. Voilà bien dix minutes que l'idée m'en est venue. Mais je ne suis qu'un imbécile de ne pas y avoir pensé plus tôt. On les aurait tous pincés.

Quevillon frappa du pied dans un subit accès de rage.

– Mais où, sacrédié ? Par où sont-ils passés ? Par où l'ont-ils enlevé ? Et lui, le gremlin, où se cachait-il ? Car enfin, quoi ! On a battu le terrain toute la journée, et un individu ne se cache pas dans une touffe d'herbe, surtout quand il est blessé. C'est de la magie, ces histoires-là !...

Le brigadier Quevillon n'était pas au bout de ses étonnements. À l'aube, quand on pénétra dans l'oratoire qui servait de cellule au jeune Beautrelet, on constata que le jeune Beautrelet avait disparu. Sur une chaise, courbé, dormait le garde champêtre. À côté de lui, il y avait une carafe et deux verres. Au fond de l'un de ces verres, on apercevait un peu de poudre blanche.

Après examen, il fut prouvé, d'abord que Beautrelet avait administré un narcotique au garde champêtre, qu'il n'avait pu s'échapper que par une fenêtre, située à deux mètres cinquante de hauteur — et enfin, détail charmant, qu'il n'avait pu atteindre cette fenêtre qu'en utilisant comme marchepied le dos de son gardien.





Paris - Rue Marbeuf

### Isidore Beautrelet, élève de rhétorique

Extrait du *Grand Journal* :

#### NOUVELLES DE LA NUIT ENLÈVEMENT DU DOCTEUR DELATTE. UN COUP D'UNE AUDACE FOLLE.

*Au moment de mettre sous presse, on nous apporte une nouvelle dont nous n'osons pas garantir l'authenticité, tellement elle nous paraît invraisemblable. Nous la donnons donc sous toutes réserves.*

*« Hier soir, le docteur Delatte, le célèbre chirurgien, assistait avec sa femme et sa fille à la représentation d'Hernani, à la Comédie-Française. Au début du troisième acte, c'est-à-dire vers dix heures, la porte de sa loge s'ouvrit; un monsieur, que deux autres accompagnaient, se pencha vers le docteur, et lui dit assez haut pour que Mme Delatte entendît :*

*– Docteur, j'ai une mission des plus pénibles à remplir, et je vous serais très reconnaissant de me faciliter ma tâche.*

*– Qui êtes-vous, monsieur ?*

*– M. Thézard, commissaire de police, et j'ai ordre de vous conduire auprès de M. Dudouis, à la Préfecture.*

*– Mais, enfin...*

– Pas un mot, Docteur, je vous en supplie, pas un geste... Il y a là une erreur lamentable, et c'est pourquoi nous devons agir en silence et n'attirer l'attention de personne. Avant la fin de la représentation vous serez de retour, je n'en doute pas.

Le docteur se leva et suivit le commissaire. À la fin de la représentation, il n'était pas revenu.

Très inquiète, Mme Delattre se rendit au commissariat de police. Elle y trouva le véritable M. Thézard, et reconnu, à son grand effroi, que l'individu qui avait emmené son mari n'était qu'un imposteur.

Les premières recherches ont révélé que le docteur était monté dans une automobile et que cette automobile s'était éloignée dans la direction de la Concorde.

Notre seconde édition tiendra nos lecteurs au courant de cette incroyable aventure.

Si incroyable qu'elle fût, l'aventure était véridique. Le dénouement d'ailleurs ne devait pas tarder et *Le Grand Journal*, en même temps qu'il la confirmait dans son édition de midi, annonçait en quelques mots le coup de théâtre qui la terminait.

## LA FIN DE L'HISTOIRE et le commencement des suppositions.

Ce matin, à neuf heures, le docteur Delattre a été ramené devant la porte du numéro 78 de la rue Duret, par une automobile qui, aussitôt, s'est éloignée rapidement. Le numéro 78 de la rue Duret n'est autre que la clinique même du docteur Delattre, clinique où chaque matin il arrive à cette même heure.

Quand nous nous sommes présentés, le docteur, qui était en conférence avec le chef de la Sûreté, a bien voulu cependant nous recevoir.

– Tout ce que je puis vous dire, a-t-il répondu, c'est que l'on m'a traité avec les plus grands égards. Mes trois compagnons sont les gens les plus charmants que je connaisse, d'une politesse exquise, spirituels et bons causeurs, ce qui n'était pas à dédaigner, étant donné la longueur du voyage.

– Combien de temps dura-t-il ?

– Environ quatre heures.

– Et le but de ce voyage ?

– J'ai été conduit auprès d'un malade dont l'état nécessitait une intervention chirurgicale immédiate.

– Et cette opération a réussi ?

– Oui, mais les suites sont à craindre. Ici, je répondrais du malade. Là-bas... dans les conditions où il se trouve...

– De mauvaises conditions ?

– Exécrables... Une chambre d'auberge... et l'impossibilité, pour ainsi dire absolue, de recevoir des soins.

– Alors, qui peut le sauver ?

– Un miracle... et puis sa constitution d'une force exceptionnelle.

– Et vous ne pouvez en dire davantage sur cet étrange client ?

– Je ne le puis. D’abord, j’ai juré, et ensuite j’ai reçu la somme de dix mille francs<sup>1</sup>, au profit de ma clinique populaire. Si je ne garde pas le silence, cette somme me sera reprise.

– Allons donc ! Vous croyez ?

– Ma foi, oui, je le crois. Tous ces gens-là m’ont l’air extrêmement sérieux.

*Telles sont les déclarations que nous a faites le docteur.*

*Et nous savons d’autre part que le chef de la Sûreté n’est pas encore parvenu à tirer de lui des renseignements plus précis sur l’opération qu’il a pratiquée, sur le malade qu’il a soigné, et sur les régions que l’automobile a parcourues. Il semble donc difficile de connaître la vérité.*

Cette vérité que le rédacteur de l’interview s’avouait impuissant à découvrir, les esprits un peu clairvoyants la devinèrent par un simple rapprochement des faits qui s’étaient passés la veille au château d’Ambrumésy, et que tous les journaux rapportaient ce même jour dans leurs moindres détails. Il y avait évidemment là, entre cette disparition d’un cambrioleur blessé et cet enlèvement d’un chirurgien célèbre, une coïncidence dont il fallait tenir compte.

L’enquête, d’ailleurs, démontra la justesse de l’hypothèse. En suivant la piste du pseudo-chauffeur qui s’était enfui sur une bicyclette, on établit qu’il avait gagné la forêt d’Arques, située à une quinzaine de kilomètres ; que, de là, après avoir jeté sa bicyclette dans un fossé, il s’était rendu au village de Saint-Nicolas, et qu’il avait envoyé une dépêche ainsi conçue :

« A.L.N., BUREAU 45, PARIS

*Situation désespérée. Opération urgente. Expédiez célébrité par nationale quatorze.*

La preuve était irréfutable. Prévenus, les complices de Paris s’empressaient de prendre leurs dispositions. À dix heures du soir, ils expédiaient la célébrité par la route nationale numéro 14 qui côtoie la forêt d’Arques et aboutit à Dieppe. Pendant ce temps, à la faveur de l’incendie allumé par elle-même, la bande des cambrioleurs enlevait son chef et le transportait dans une auberge où l’opération avait lieu dès l’arrivée du docteur, vers deux heures du matin.

Là-dessus aucun doute. À Pontoise, à Gournay, à Forges, l’inspecteur principal Ganimard, envoyé spécialement de Paris, avec l’inspecteur Folenfant, constata le passage d’une automobile au cours de la nuit précédente... De même sur la route de Dieppe à Ambrumésy ; et si l’on perdait soudain la trace de la voiture à une demi-lieue environ du château, du moins on nota de nombreux vestiges de pas entre la petite porte du parc et les ruines du cloître. En outre, Ganimard fit remarquer que la serrure de la petite porte avait été forcée.

Donc tout s’expliquait. Restait à déterminer l’auberge dont le docteur avait parlé. Besogne aisée pour un Ganimard, fureteur, patient, et vieux routier de police. Le nombre des auberges est limité, et celle-ci, étant donné l’état du blessé, ne pouvait être que dans le voisinage d’Ambrumésy, Ganimard et le brigadier se mirent en

---

1 - *Arsène Lupin*, pièce en 4 actes.

campagne. À cinq cents mètres, à mille mètres, à cinq mille mètres à la ronde, ils visitèrent et fouillèrent tout ce qui pouvait passer pour une auberge. Mais, contre toute attente, le moribond s'obstina à demeurer invisible.

Ganimard s'acharna. Il rentra coucher le soir du samedi au château, avec l'intention de faire son enquête personnelle le dimanche. Or, le dimanche matin, il apprit qu'une ronde de gendarmes avait aperçu cette nuit même une silhouette qui se glissait dans le chemin creux, à l'extérieur des murs. Était-ce un complice qui revenait aux informations ? Devait-on supposer que le chef de la bande n'avait pas quitté le cloître ou les environs du cloître ?

Le soir, Ganimard dirigea ouvertement l'escouade de gendarmes du côté de la ferme, et se plaça, lui, ainsi que Folenfant, en dehors des murs, près de la porte.

Un peu avant minuit, un individu déboucha du bois, fila entre eux, franchit le seuil de la porte et pénétra dans le parc. Durant trois heures, ils le virent errer à travers les ruines, se baissant, escaladant les vieux piliers, restant parfois de longues minutes immobile. Puis il se rapprocha de la porte, et de nouveau passa entre les deux inspecteurs.

Ganimard lui mit la main au collet, tandis que Folenfant le prenait à bras-le-corps. Il ne résista pas, et, le plus docilement du monde, se laissa lier les poignets et conduire au château. Mais quand ils voulurent l'interroger, il répondit simplement qu'il ne leur devait aucun compte et qu'il attendait la venue du juge d'instruction. Alors ils l'attachèrent solidement au pied d'un lit, dans une des deux chambres contiguës qu'ils occupaient.

Le lundi matin, à neuf heures, dès l'arrivée de M. Filleul, Ganimard annonça la capture qu'il avait opérée. On fit descendre le prisonnier. C'était Isidore Beautrelet. – Monsieur Isidore Beautrelet ! s'écria M. Filleul d'un air ravi et en tendant les mains au nouveau venu. Quelle bonne surprise ! Notre excellent détective amateur, ici ! à notre disposition !... Mais c'est une aubaine ! Monsieur l'Inspecteur, permettez que je vous présente M. Beautrelet, élève de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly.

Ganimard paraissait quelque peu interloqué. Isidore le salua très bas, comme un confrère que l'on estime à sa valeur, et se tournant vers M. Filleul :

– Il paraît, monsieur le juge d'instruction, que vous avez reçu de bons renseignements sur moi ?

– Parfaits ! D'abord vous étiez en effet à Veules-les-Roses au moment où Mlle de Saint-Véran a cru vous voir dans le chemin creux. Nous établirons, je n'en doute pas, l'identité de votre sosie. Ensuite, vous êtes bel et bien Isidore Beautrelet, élève de rhétorique, et même excellent élève, laborieux et de conduite exemplaire. Votre père habitant la province, vous sortez une fois par mois chez son correspondant, M. Bernod, lequel ne tarit pas d'éloges à votre endroit.

– De sorte que...

– De sorte que vous êtes libre.

– Absolument libre ?

– Absolument. Ah ! toutefois j'y mets une petite, une toute petite condition. Vous comprenez que je ne puis relâcher un monsieur qui administre des narcotiques, qui

s'évade par les fenêtres, et que l'on prend ensuite en flagrant délit de vagabondage dans les propriétés privées, que je ne le puis sans une compensation.

– J'attends.

– Eh bien ! nous allons reprendre notre entretien interrompu, et vous allez me dire où vous en êtes de vos recherches... En deux jours de liberté vous avez dû le mener très loin ?

Et comme Ganimard s'apprêtait à sortir, avec une affectation de dédain pour ce genre d'exercice, le juge s'écria :

– Mais pas du tout, monsieur l'inspecteur, votre place est ici... Je vous assure que M. Isidore Beautrelet vaut la peine qu'on l'écoute. M. Isidore Beautrelet, d'après mes renseignements, s'est taillé au lycée Janson-de-Sailly une réputation d'observateur auprès de qui rien ne peut passer inaperçu, et ses condisciples, m'a-t-on dit, le considèrent comme votre émule, comme le rival d'Herlock Sholmès.

– En vérité ! fit Ganimard, ironique.

– Parfaitement. L'un d'eux m'a écrit : « *Si Beautrelet déclare qu'il sait, il faut le croire, et, ce qu'il dira, ne doutez pas que ce soit l'expression exacte de la vérité.* »

Monsieur Isidore Beautrelet, voici le moment ou jamais de justifier la confiance de vos camarades. Je vous en conjure, donnez-nous l'expression exacte de la vérité.

Isidore écoutait en souriant, et il répondit :

– Monsieur le juge d'instruction, vous êtes cruel. Vous vous moquez de pauvres collégiens qui se divertissent comme ils peuvent. Vous avez bien raison, d'ailleurs, je ne vous fournirai pas d'autres motifs de me railler.

– C'est que vous ne savez rien, monsieur Isidore Beautrelet.

– J'avoue, en effet, très humblement, que je ne sais rien. Car je n'appelle pas « savoir quelque chose » la découverte de deux ou trois points plus précis qui n'ont pu, du reste, j'en suis sûr, vous échapper.

– Par exemple ?

– Par exemple, l'objet du vol.

– Ah ! décidément, l'objet du vol vous est connu ?

– Comme à vous, je n'en doute pas. C'est même la première chose que j'ai étudiée, la tâche me paraissant plus facile.

– Plus facile vraiment ?

– Mon Dieu, oui. Il s'agit tout au plus de faire un raisonnement.

– Pas davantage ?

– Pas davantage.

– Et ce raisonnement ?

– Le voici, dépouillé de tout commentaire. D'une part *il y a eu vol*, puisque ces deux demoiselles sont d'accord et qu'elles ont réellement vu deux hommes qui s'enfuyaient avec des objets.

– Il y a eu vol.

– D'autre part, *rien n'a disparu*, puisque M. de Gesvres l'affirme et qu'il est mieux que personne en mesure de le savoir.

– Rien n'a disparu.

– De ces deux constatations, il résulte inévitablement cette conséquence : du

moment qu'il y a eu vol et que rien n'a disparu, c'est que l'objet emporté a été remplacé par un objet identique. Il se peut, je m'empresse de le dire, que ce raisonnement ne soit pas ratifié par les faits. Mais je prétends que c'est le premier qui doit s'offrir à nous, et qu'on n'a le droit de l'écarter qu'après un examen sérieux.

– En effet... en effet... murmura le juge d'instruction, visiblement intéressé.

– Or, continua Isidore, qu'y avait-il dans ce salon qui pût attirer la convoitise des cambrioleurs ? Deux choses. La tapisserie d'abord. Ce ne peut être cela. Une tapisserie ancienne ne s'imité pas, et la supercherie vous eût sauté aux yeux. Restaient les quatre Rubens.

– Que dites-vous ?

– Je dis que les quatre Rubens accrochés à ce mur sont faux.

– Impossible !

– Ils sont faux, *a priori*, fatalement, et sans appel.

– Je vous répète que c'est impossible.

– Il y a bientôt un an, monsieur le juge d'instruction, un jeune homme, qui se faisait appeler Charpenais, est venu au château d'Ambrumésy et a demandé la permission de copier les tableaux de Rubens. Cette permission lui fut accordée par M. de Gesvres. Chaque jour, durant cinq mois, du matin jusqu'au soir, Charpenais travailla dans ce salon. Ce sont les copies qu'il a faites, cadres et toiles, qui ont pris la place des quatre grands tableaux originaux légués à M. de Gesvres par son oncle, le marquis de Bobadilla.

– La preuve ?

– Je n'ai pas de preuve à donner. Un tableau est faux parce qu'il est faux, et j'estime qu'il n'est pas même besoin d'examiner ceux-là.

M. Filleul et Ganimard se regardaient sans dissimuler leur étonnement. L'inspecteur ne songeait plus à se retirer. À la fin, le juge d'instruction murmura :

– Il faudrait avoir l'avis de M. de Gesvres.

Et Ganimard approuva :

– Il faudrait avoir son avis.

Et ils donnèrent l'ordre qu'on priât le comte de venir au salon.

C'était une véritable victoire que remportait le jeune rhétoricien. Contraindre deux hommes de métier, deux professionnels comme M. Filleul et Ganimard, à faire état de ses hypothèses, il y avait là un hommage dont tout autre se fût enorgueilli. Mais Beautrelet paraissait insensible à ces petites satisfactions d'amour-propre, et toujours souriant, sans la moindre ironie, il attendait. M. de Gesvres entra.

– Monsieur le comte, lui dit le juge d'instruction, la suite de notre enquête nous met en face d'une éventualité tout à fait imprévue, et que nous vous soumettons sous toutes réserves. Il se pourrait... je dis : il se pourrait... que les cambrioleurs, en s'introduisant ici, aient eu pour but de dérober vos quatre Rubens ou du moins de les remplacer par quatre copies... copies qu'eût exécutées, il y a un an, un peintre du nom de Charpenais. Voulez-vous examiner ces tableaux et nous dire si vous les reconnaissez pour authentiques ?

Le comte parut réprimer sans prendre la peine de s'approcher des tableaux : M. Filleul, et répondit sans prendre la peine de s'approcher des tableaux :

– J’espérais, monsieur le juge d’instruction, que la vérité resterait ignorée. Puisqu’il en est autrement, je n’hésite pas à le déclarer : ces quatre tableaux sont faux.

– Vous le saviez donc ?

– Dès la première heure.

– Que ne le disiez-vous ?

– Le possesseur d’un objet n’est jamais pressé de dire que cet objet n’est pas... ou n’est plus authentique.

– Cependant, c’était le seul moyen de les retrouver.

– Il y en avait un meilleur.

– Lequel ?

– Celui de ne pas ébruiter le secret, de ne pas effaroucher mes voleurs, et de leur proposer le rachat des tableaux dont ils doivent être quelque peu embarrassés.

– Comment communiquer avec eux ?

Le comte ne répondant pas, ce fut Isidore qui riposta :

– Par une note insérée dans les journaux. Cette petite note, publiée par *Le Journal* et *Le Matin*, est ainsi conçue : « *Suis disposé à racheter les tableaux.* »

Le comte approuva d’un signe de tête. Une fois encore le jeune homme en remontrait à ses aînés.

M. Filleul fut beau joueur.

– Décidément, cher monsieur, je commence à croire que vos camarades n’ont pas tout à fait tort. Sapristi, quel coup d’œil ! Quelle intuition ! Si cela continue, M. Ganimard et moi nous n’aurons plus rien à faire.

– Oh ! tout cela n’était guère compliqué.

– Le reste l’est davantage, voulez-vous dire ? Je me rappelle en effet que, lors de notre première rencontre, vous aviez l’air d’en savoir plus long. Voyons, autant que je m’en souviens, vous affirmiez que le nom du meurtrier vous était connu ?

– En effet.

– Qui donc a tué Jean Daval ? Cet homme est-il vivant ? Où se cache-t-il ?

– Il y a un malentendu entre nous, monsieur le juge, ou plutôt un malentendu entre vous et la réalité des faits, et cela depuis le début. Le meurtrier et le fugitif sont deux individus distincts.

– Que dites-vous ? s’exclama M. Filleul. L’homme que M. de Gesvres a vu dans le boudoir et contre lequel il a lutté, l’homme que ces demoiselles ont vu dans le salon et sur lequel Mlle de Saint-Véran a tiré, l’homme qui est tombé dans le parc et que nous cherchons, cet homme-là n’est pas celui qui a tué Jean Daval ?

– Non.

– Avez-vous découvert les traces d’un troisième complice qui aurait disparu avant l’arrivée de ces demoiselles ?

– Non.

– Alors je ne comprends plus... Qui donc est le meurtrier de Jean Daval ?

– Jean Daval a été tué par...

Beautrelet s’interrompt, demeura pensif un instant et reprit :

– Mais auparavant il faut que je vous montre le chemin que j’ai suivi pour arriver

à la certitude, et les raisons mêmes du meurtre... sans quoi mon accusation vous semblerait monstrueuse... Et elle ne l'est pas... non, elle ne l'est pas... Il y a un détail qui n'a pas été remarqué et qui cependant a la plus grande importance, c'est que Jean Daval, au moment où il fut frappé, était vêtu de tous ses vêtements, chaussé de ses bottines de marche, bref, habillé comme on l'est en plein jour. Or, le crime a été commis à quatre heures du matin.

– J'ai relevé cette bizarrerie, fit le juge. M. de Gesvres m'a répondu que Daval passait une partie de ses nuits à travailler.

– Les domestiques disent au contraire qu'il se couchait régulièrement de très bonne heure. Mais admettons qu'il fût debout : pourquoi a-t-il défait son lit, de manière à faire croire qu'il était couché ? Et s'il était couché, pourquoi, en entendant du bruit, a-t-il pris la peine de s'habiller des pieds à la tête, au lieu de se vêtir sommairement ? J'ai visité sa chambre le premier jour, tandis que vous déjeuniez : ses pantoufles étaient au pied de son lit. Qui l'empêcha de les mettre plutôt que de chausser ses lourdes bottines ferrées ?

– Jusqu'ici, je ne vois pas...

– Jusqu'ici, en effet, vous ne pouvez voir que des anomalies. Elles m'ont paru cependant beaucoup plus suspectes quand j'appris que le peintre Charpenais, le copiste des Rubens, avait été présenté au comte par Jean Daval lui-même ?

– Eh bien ?

– Eh bien ! de là à conclure que Jean Daval et Charpenais étaient complices, il n'y a qu'un pas. Ce pas, je l'avais franchi lors de notre conversation.

– Un peu vite, il me semble.

– En effet, il fallait une preuve matérielle. Or, j'avais découvert dans la chambre de Daval, sur une des feuilles du sous-main où il écrivait, cette adresse, qui s'y trouve encore d'ailleurs, décalquée à l'envers par le buvard : *Monsieur A.L.N., bureau 45, Paris*. Le lendemain, on découvrit que le télégramme envoyé de Saint-Nicolas par le pseudo-chauffeur portait cette même adresse : *A.L.N., bureau 45*. La preuve matérielle existait, Jean Daval correspondait avec la bande qui avait organisé l'enlèvement des tableaux.

M. Filleul ne souleva aucune objection.

– Soit. La complicité est établie. Et vous en concluez ?

– Ceci d'abord, c'est que ce n'est point le fugitif qui a tué Jean Daval, puisque Jean Daval était son complice.

– Alors ?

– Monsieur le juge d'instruction, rappelez-vous la première phrase que prononça M. de Gesvres lorsqu'il se réveilla de son évanouissement. La phrase, rapportée par Mlle de Gesvres, est au procès-verbal : « *Je ne suis pas blessé. Et Daval?... Est-ce qu'il vit?... Le couteau?* » Et je vous prie de la rapprocher de cette partie de son récit, également consignée au procès-verbal, où M. de Gesvres raconte l'agression : « *L'homme bondit sur moi et m'étendit d'un coup de poing à la nuque.* » Comment M. de Gesvres, qui était évanoui, pouvait-il savoir en se réveillant que Daval avait été frappé par un couteau ?

Beautrelet n'attendit point de réponse à sa question. On eût dit qu'il se hâtait pour la faire lui-même et couper court à tout commentaire. Il repartit aussitôt :

– Donc, c’est Jean Daval qui conduit les trois cambrioleurs jusqu’à ce salon. Tandis qu’il s’y trouve avec celui qu’ils appellent leur chef, un bruit se fait entendre dans le boudoir. Daval ouvre la porte. Reconnaisant M. de Gesvres, il se précipite vers lui, armé du couteau. M. de Gesvres réussit à lui arracher ce couteau, l’en frappe, et tombe lui-même frappé d’un coup de poing par cet individu que les deux jeunes filles devaient apercevoir quelques minutes après.

De nouveau, M. Filleul et l’inspecteur se regardèrent. Ganimard hocha la tête d’un air déconcerté. Le juge reprit :

– Monsieur le comte, dois-je croire que cette version est exacte ?...

M. de Gesvres ne répondit pas.

– Voyons, monsieur le comte, votre silence nous permettrait de supposer...

Très nettement, M. de Gesvres prononça :

– Cette version est exacte en tous points.

Le juge sursauta.

– Alors je ne comprends pas que vous ayez induit la justice en erreur. Pourquoi dissimuler un acte que vous aviez le droit de commettre, étant en légitime défense ?

– Depuis vingt ans, dit M. de Gesvres, Daval travaillait à mes côtés. J’avais confiance en lui. Il m’a rendu des services inestimables. S’il m’a trahi, à la suite de je ne sais quelles tentations, je ne voulais pas du moins, en souvenir du passé, que sa trahison fût connue.

– Vous ne vouliez pas, soit, mais vous deviez...

– Je ne suis pas de votre avis, monsieur le juge d’instruction. Du moment qu’aucun innocent n’était accusé de ce crime, mon droit absolu était de ne pas accuser celui qui fut à la fois le coupable et la victime. Il est mort. J’estime que la mort est un châtement suffisant.

– Mais maintenant, monsieur le comte, maintenant que la vérité est connue, vous pouvez parler.

– Oui. Voici deux brouillons de lettres écrites par lui à ses complices. Je les ai pris dans son portefeuille, quelques minutes après sa mort.

– Et le mobile du vol ?

– Allez à Dieppe, au 18 de la rue de la Barre. Là demeure une certaine Mme Verdier. C’est pour cette femme qu’il a connue il y a deux ans, pour subvenir à ses besoins d’argent, que Daval a volé.

Ainsi tout s’éclairait. Le drame sortait de l’ombre et peu à peu apparaissait sous un véritable jour.

– Continuons, dit M. Filleul, après que le comte se fut retiré.

– Ma foi, dit Beautrelet gaiement, je suis à peu près au bout de mon rouleau.

– Mais le fugitif, le blessé ?

– Là-dessus, monsieur le juge d’instruction, vous en savez autant que moi... Vous avez suivi son passage dans l’herbe du cloître... vous savez...

– Oui, je sais... mais, depuis, ils l’ont enlevé, et ce que je voudrais, ce sont des indications sur cette auberge...

Isidore Beautrelet éclata de rire.

– L’auberge ! L’auberge n’existe pas ! C’est un truc pour dépister la justice, un truc ingénieux puisqu’il a réussi.

– Cependant, le docteur Delattre affirme...

– Eh! justement, s'écria Beautrelet, d'un ton de conviction. C'est parce que le docteur Delattre affirme qu'il ne faut pas le croire. Comment! le docteur Delattre n'a voulu donner sur toute son aventure que les détails les plus vagues! il n'a voulu rien dire qui pût compromettre la sûreté de son client... Et voilà tout à coup qu'il attire l'attention sur une auberge! Mais soyez certain que, s'il a prononcé ce mot d'auberge, c'est qu'il lui fut imposé. Soyez certain que toute l'histoire qu'il nous a servie lui fut dictée sous peine de représailles terribles. Le docteur a une femme et une fille. Et il les aime trop pour désobéir à des gens dont il a éprouvé la formidable puissance. Et c'est pourquoi il a fourni à vos efforts la plus précise des indications.

– Si précise qu'on ne peut trouver l'auberge.

– Si précise que vous ne cessiez pas de la chercher, contre toute vraisemblance, et que vos yeux se sont détournés du seul endroit où l'homme puisse être, de cet endroit mystérieux qu'il n'a pas quitté, qu'il n'a pas pu quitter depuis l'instant où, blessé par Mlle de Saint-Véran, il est parvenu à s'y glisser, comme une bête dans sa tanière.

– Mais où, sacrebleu?...

– Dans les ruines de la vieille abbaye.

– Mais il n'y a plus de ruines! Quelques pans de mur! Quelques colonnes!

– C'est là qu'il s'est terré, monsieur le juge d'instruction, cria Beautrelet avec force, c'est là qu'il faut borner vos recherches! c'est là, et pas ailleurs, que vous trouverez Arsène Lupin.

– Arsène Lupin! s'exclama M. Filleul en sautant sur ses jambes.

Il y eut un silence un peu solennel, où se prolongèrent les syllabes du nom fameux. Arsène Lupin, le grand aventurier, le roi des cambrioleurs, était-ce possible que ce fût lui l'adversaire vaincu, et cependant invisible, après lequel on s'acharnait en vain depuis plusieurs jours? Mais Arsène Lupin pris au piège, arrêté, pour un juge d'instruction, c'était l'avancement immédiat, la fortune, la gloire!

Ganimard n'avait pas bronché. Isidore lui dit :

– Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas, monsieur l'inspecteur?

– Parbleu!

– Vous non plus, n'est-ce pas, vous n'avez jamais douté que ce fût lui l'organisateur de cette affaire?

– Pas une seconde! La signature y est. Un coup de Lupin, ça diffère d'un autre coup comme un visage d'un autre visage. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux.

– Vous croyez... vous croyez... répétait M. Filleul.

– Si je crois! s'écria le jeune homme. Tenez, rien que ce petit fait : sous quelles initiales ces gens-là correspondent-ils entre eux? A. L. N., c'est-à-dire la première lettre du nom d'Arsène, la première et la dernière du nom de Lupin.

– Ah! fit Ganimard, rien ne vous échappe. Vous êtes un rude type, et le vieux Ganimard met bas les armes.

Beautrelet rougit de plaisir et serra la main que lui tendait l'inspecteur. Les trois hommes s'étaient rapprochés du balcon, et leur regard s'étendait sur le champ des ruines. M. Filleul murmura :

– Alors, il serait là.

– *Il est là*, dit Beautrelet, d'une voix sourde. Il est là depuis la minute même où il est tombé. Logiquement et pratiquement, il ne pouvait s'échapper sans être aperçu de Mlle de Saint-Véran et des deux domestiques.

– Quelle preuve en avez-vous ?

– La preuve, ses complices nous l'ont donnée. Le matin même, l'un d'eux se déguisait en chauffeur, vous conduisait ici...

– Pour reprendre la casquette, pièce d'identité.

– Soit, mais aussi, mais surtout, pour visiter les lieux, se rendre compte, et voir par lui-même ce qu'était devenu le patron.

– Et il s'est rendu compte ?

– Je le suppose, puisqu'il connaissait la cachette, lui. Et je suppose que l'état désespéré de son chef lui fut révélé, puisque, sous le coup de l'inquiétude, il a commis l'imprudence d'écrire ce mot de menace : « *Malheur à la jeune fille si elle a tué le patron.* »

– Mais ses amis ont pu l'enlever par la suite ?

– Quand ? Vos hommes n'ont pas quitté les ruines. Et puis où l'aurait-on transporté ? Tout au plus à quelques centaines de mètres de distance, car on ne fait pas voyager un moribond... et alors vous l'auriez trouvé. Non, vous dis-je, il est là. Jamais ses amis ne l'auraient arraché à la plus sûre des retraites. C'est là qu'ils ont amené le docteur, tandis que les gendarmes couraient au feu comme des enfants.

– Mais comment vit-il ? Pour vivre, il faut des aliments, de l'eau !

– Je ne puis rien dire... je ne sais rien... mais il est là, je vous le jure. Il est là parce qu'il ne peut pas ne pas y être. J'en suis sûr comme si je le voyais, comme si je le touchais. Il est là.

Le doigt tendu vers les ruines, il dessinait dans l'air un petit cercle qui diminuait peu à peu jusqu'à n'être plus qu'un point. Et ce point, les deux compagnons le cherchaient éperdument, tous deux penchés sur l'espace, tous deux émus de la même foi que Beautrelet et frissonnants de l'ardente conviction qu'il leur avait imposée. Oui, Arsène Lupin était là. En théorie comme en fait, il y était, ni l'un ni l'autre n'en pouvaient plus douter.

Et il y avait quelque chose d'impressionnant et de tragique à savoir que, dans quelque refuge ténébreux, gisait à même le sol, sans secours, fiévreux, épuisé, le célèbre aventurier.

– Et s'il meurt ? prononça M. Filleul à voix basse.

– S'il meurt, dit Beautrelet, et que ses complices en aient la certitude, veillez au salut de Mlle de Saint-Véran, monsieur le juge, car la vengeance sera terrible.

Quelques minutes plus tard, et malgré les instances de M. Filleul, qui se fût volontiers accommodé de ce prestigieux auxiliaire, Beautrelet, dont les vacances expiraient ce même jour, reprenait la route de Dieppe. Il débarquait à Paris vers cinq heures et, à huit heures, franchissait en même temps que ses camarades la porte du lycée Janson.

Ganimard, après une exploration aussi minutieuse qu'inutile des ruines d'Ambrumésy, rentra par le rapide du soir. En arrivant chez lui, il trouva ce pneumatique :

Monsieur l'inspecteur principal,  
Ayant eu un peu de loisir à la fin de la journée, j'ai pu réunir quelques renseignements complémentaires qui ne manqueront pas de vous intéresser.  
Depuis un an Arsène Lupin vit à Paris sous le nom d'Étienne de Vaudreix. C'est un nom que vous avez pu lire souvent dans les chroniques mondaines ou les échos sportifs. Grand voyageur, il fait de longues absences, pendant lesquelles il va, dit-il, chasser le tigre au Bengale ou le renard bleu en Sibérie. Il passe pour s'occuper d'affaires sans qu'on puisse préciser de quelles affaires il s'agit.  
Son domicile actuel : 36, rue Marbeuf. (Je vous prie de remarquer que la rue Marbeuf est à proximité du bureau de poste numéro 45.) Depuis le jeudi 23 avril, veille de l'agression d'Ambrumésy, on n'a aucune nouvelle d'Étienne de Vaudreix.  
Recevez, monsieur l'inspecteur principal, avec toute ma gratitude pour la bienveillance que vous m'avez témoignée, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Isidore Beautrelet.

Post-Scriptum. Surtout ne croyez pas qu'il m'ait fallu grand mal pour obtenir ces informations. Le matin même du crime, lorsque M. Filleul poursuivait son instruction devant quelques privilégiés, j'avais eu l'heureuse inspiration d'examiner la casquette du fugitif avant que le pseudo-chauffeur ne fût venu la changer. Le nom du chapelier m'a suffi, vous pensez bien, pour trouver la filière qui m'a fait connaître le nom de l'acheteur et son domicile.

Le lendemain matin, Ganimard se présentait au 36 de la rue Marbeuf. Renseignements pris auprès de la concierge, il se fit ouvrir le rez-de-chaussée de droite, où il ne découvrit rien que des cendres dans la cheminée. Quatre jours auparavant, deux amis étaient venus brûler tous les papiers compromettants. Mais au moment de sortir, Ganimard croisa le facteur qui apportait une lettre pour M. de Vaudreix. L'après-midi, le Parquet, saisi de l'affaire, réclamait la lettre. Elle était timbrée d'Amérique et contenait ces lignes, écrites en anglais :

Monsieur,  
Je vous confirme la réponse que j'ai faite à votre agent. Dès que vous aurez en votre possession les quatre tableaux de M. de Gesvres, expédiez-les par le mode convenu. Vous y joindrez le reste, si vous pouvez réussir, ce dont je doute fort.  
Une affaire imprévue m'obligeant à partir, j'arriverai en même temps que cette lettre. Vous me trouverez au Grand-Hôtel.

Harlington.

Le jour même, Ganimard, muni d'un mandat d'arrêt, conduisait au dépôt le sieur Harlington, citoyen américain, inculpé de recel et de complicité de vol.

Ainsi donc, en l'espace de vingt-quatre heures, grâce aux indications vraiment inattendues d'un gamin de dix-sept ans, tous les nœuds de l'intrigue se dénouaient. En vingt-quatre heures, ce qui était inexplicable devenait simple et lumineux. En vingt-quatre heures, le plan des complices pour sauver leur chef était déjoué, la capture d'Arsène Lupin blessé, mourant, ne faisait plus de doute, sa bande était désorganisée, on connaissait son installation à Paris, le masque dont il se couvrait, et l'on percevait à jour, pour la première fois, avant qu'il eût pu en assurer la complète exécution, un de ses coups les plus habiles et des plus longuement étudiés.

Ce fut dans le public comme une immense clameur d'étonnement, d'admiration et de curiosité. Déjà le journaliste rouennais, en un article très réussi, avait raconté le premier interrogatoire du jeune rhétoricien, mettant en lumière sa bonne grâce, son charme naïf et son assurance tranquille. Les indiscretions auxquelles Ganimard et M. Filleul s'abandonnèrent malgré eux, entraînés par un élan plus fort que leur orgueil professionnel, éclairèrent le public sur le rôle de Beautrelet au cours des derniers événements. Lui seul avait tout fait. À lui seul revenait tout le mérite de la victoire.

On se passionna. Du jour au lendemain, Isidore Beautrelet fut un héros, et la foule, subitement engouée, exigea sur son nouveau favori les plus amples détails. Les reporters étaient là. Ils se ruèrent à l'assaut du lycée Janson-de-Sailly, guettèrent les externes au sortir des classes et recueillirent tout ce qui concernait, de près ou de loin, le nommé Beautrelet; et l'on apprit ainsi la réputation dont jouissait parmi ses camarades celui qu'ils appelaient le rival d'Herlock Sholmès. Par raisonnement, par logique et sans plus de renseignements que ceux qu'il lisait dans les journaux, il avait, à diverses reprises, annoncé la solution d'affaires compliquées que la justice ne devait débrouiller que longtemps après lui. C'était devenu un divertissement au lycée Janson que de poser à Beautrelet des questions ardues, des problèmes indéchiffrables, et l'on s'émerveillait de voir avec quelle sûreté d'analyse, au moyen de quelles ingénieuses déductions, il se dirigeait au milieu des ténèbres les plus épaisses. Dix jours avant l'arrestation de l'épicier Jorisse, il indiquait le parti que l'on pouvait tirer du fameux parapluie. De même, il affirmait dès le début, à propos du drame de Saint-Cloud, que le concierge était l'unique meurtrier possible.

Mais le plus curieux fut l'opuscule que l'on trouva en circulation parmi les élèves du lycée, opuscule signé de lui, imprimé à la machine à écrire et tiré à dix exemplaires. Comme titre : *ARSÈNE LUPIN, sa méthode, en quoi il est classique et en quoi original* — suivi d'un parallèle entre l'humour anglais et l'ironie française. C'était une étude approfondie de chacune des aventures de Lupin, où les procédés de l'illustre cambrioleur nous apparaissaient avec un relief extraordinaire, où l'on nous montrait le mécanisme même de ses façons d'agir, sa tactique toute spéciale, ses lettres aux journaux, ses menaces, l'annonce de ses vols, bref, l'ensemble des trucs qu'il employait pour « cuisiner » la victime choisie et la mettre dans un état d'esprit tel, qu'elle s'offrait presque au coup machiné contre elle et que tout s'effectuait pour ainsi dire de son propre consentement.

Et c'était si juste comme critique, si pénétrant, si vivant, et d'une ironie à la fois si ingénue et si cruelle, qu'aussitôt les rieurs passèrent de son côté, que la sympathie

des foules se détournèrent sans transition de Lupin vers Isidore Beautrelet, et que dans la lutte qui s'engageait entre eux, d'avance on proclama la victoire du jeune rhétoricien.

En tout cas, cette victoire, M. Filleul aussi bien que le Parquet de Paris semblaient jaloux de lui en réserver la possibilité. D'une part, en effet, on ne parvenait pas à établir l'identité du sieur Harlington, ni à fournir une preuve décisive de son affiliation à la bande de Lupin. Compère ou non, il se taisait obstinément. Bien plus, après examen de son écriture, on n'osait plus affirmer que ce fût lui l'auteur de la lettre interceptée. Un sieur Harlington, pourvu d'un sac de voyage et d'un carnet amplement pourvu de bank-notes, était descendu au Grand-Hôtel, voilà tout ce qu'il était possible d'affirmer.

D'autre part, à Dieppe, M. Filleul couchait sur les positions que Beautrelet lui avait conquises. Il ne faisait pas un pas en avant. Autour de l'individu que Mlle de Saint-Véran avait pris pour Beautrelet, la veille du crime, même mystère. Mêmes ténèbres aussi sur tout ce qui concernait l'enlèvement des quatre Rubens. Qu'étaient devenus ces tableaux ? Et l'automobile qui les avait emportés dans la nuit, quel chemin avait-elle suivi ?

À Luneray, à Yerville, à Yvetot, on avait recueilli des preuves de son passage, ainsi qu'à Caudebec-en-Caux, où elle avait dû traverser la Seine au petit jour dans le bac à vapeur. Mais quand on poussa l'enquête à fond, il fut avéré que ladite automobile était découverte et qu'il eût été impossible d'y entasser quatre grands tableaux sans que les employés du bac les eussent aperçus. C'était tout probablement la même auto, mais alors la question se posait encore : qu'étaient devenus les quatre Rubens ?

Autant de problèmes que M. Filleul laissait sans réponse. Chaque jour ses subordonnés fouillaient le quadrilatère des ruines. Presque chaque jour il venait diriger les explorations. Mais de là à découvrir l'asile où Lupin agonisait — si tant est que l'opinion de Beautrelet fût juste —, de là à découvrir cet asile, il y avait un abîme que l'excellent magistrat n'avait point l'air disposé à franchir.

Aussi était-il naturel que l'on se retournât vers Isidore Beautrelet, puisque lui seul avait réussi à dissiper des ténèbres qui, en dehors de lui, se reformaient plus intenses et plus impénétrables. Pourquoi ne s'acharnait-il pas après cette affaire ? Au point où il l'avait menée, il lui suffisait d'un effort pour aboutir.

La question lui fut posée par un rédacteur du *Grand Journal*, qui s'introduisit dans le lycée Janson sous le faux nom de Bernod, correspondant de Beautrelet. À quoi Isidore répondit fort sagement :

– Cher monsieur, il n'y a pas que Lupin en ce monde, il n'y a pas que des histoires de cambrieurs et de détectives, il y a aussi cette réalité qui s'appelle le baccalauréat. Or, je me présente en juillet. Nous sommes en mai. Et je ne veux pas échouer. Que dirait mon brave homme de père ?

– Mais que dirait-il si vous livriez à la justice Arsène Lupin ?

– Bah ! il y a temps pour tout. Aux prochaines vacances...

– Celles de la Pentecôte ?

– Oui. Je partirai le samedi 6 juin par le premier train.

– Et le soir de ce samedi, Arsène Lupin sera pris.  
– Me donnez-vous jusqu'au dimanche ? demanda Beutrelet en riant.  
– Pourquoi ce retard ? riposta le journaliste du ton le plus sérieux.  
Cette confiance inexplicable, née d'hier et déjà si forte, tout le monde la ressentait à l'endroit du jeune homme, bien qu'en réalité, les événements ne la justifiasse que jusqu'à un certain point. N'importe ! on croyait. De sa part rien ne semblait difficile. On attendait de lui ce qu'on aurait pu attendre tout au plus de quelque phénomène de clairvoyance et d'intuition, d'expérience et d'habileté. Le 6 juin ! Cette date s'étalait dans tous les journaux. Le 6 juin, Isidore Beutrelet prendrait le rapide de Dieppe, et le soir Arsène Lupin serait arrêté.  
– À moins que d'ici là il ne s'évade... objectaient les derniers partisans de l'aventurier.  
– Impossible ! Toutes les issues sont gardées.  
– À moins alors qu'il n'ait succombé à ses blessures, reprenaient les partisans, lesquels eussent mieux aimé la mort que la capture de leur héros.  
Et la réplique était immédiate :  
– Allons donc, si Lupin était mort, ses complices le sauraient, et Lupin serait vengé, Beutrelet l'a dit.  
Et le 6 juin arriva. Une demi-douzaine de journalistes guettaient Isidore à la gare Saint-Lazare. Deux d'entre eux voulaient l'accompagner dans son voyage. Il les supplia de n'en rien faire.  
Il s'en alla donc seul. Son compartiment était vide. Assez fatigué par une série de nuits consacrées au travail, il ne tarda pas à s'endormir d'un lourd sommeil. En rêve, il eut l'impression qu'on s'arrêtait à différentes stations et que des personnes montaient et descendaient. À son réveil, en vue de Rouen, il était encore seul. Mais sur le dossier de la banquette opposée, une large feuille de papier, fixée par une épingle à l'étoffe grise, s'offrait à ses regards. Elle portait ces mots :

*Chacun ses affaires. Occupez-vous des vôtres. Sinon tant pis pour vous.*

– Parfait ! dit-il en se frottant les mains. Ça va mal dans le camp adverse. Cette menace est aussi stupide que celle du pseudo-chauffeur. Quel style ! on voit bien que ce n'est pas Lupin qui tient la plume.  
On s'engouffrait sous le tunnel qui précède la vieille cité normande. En gare, Isidore fit deux ou trois tours sur le quai pour se dégourdir les jambes. Il se disposait à regagner son compartiment, quand un cri lui échappa. En passant près de la bibliothèque, il avait lu distraitemment, à la première page d'une édition spéciale du *Journal de Rouen*, ces quelques lignes dont il percevait soudain l'effrayante signification :

*Dernière heure. – On nous téléphone de Dieppe que, cette nuit, des malfaiteurs ont pénétré dans le château d'Ambrumésy, ont ligoté et bâillonné Mlle de Gesvres, et ont enlevé Mlle de Saint-Véran. Des traces de sang ont été relevées à cinq cents mètres du*

château, et tout auprès on a retrouvé une écharpe également maculée de sang. Il y a lieu de craindre que la malheureuse jeune fille n'ait été assassinée.

Jusqu'à Dieppe, Isidore Beautrelet resta immobile. Courbé en deux, les coudes sur les genoux et ses mains plaquées contre sa figure, il réfléchissait. À Dieppe, il loua une auto. Au seuil d'Ambrumésy, il rencontra le juge d'instruction qui lui confirma l'horrible nouvelle.

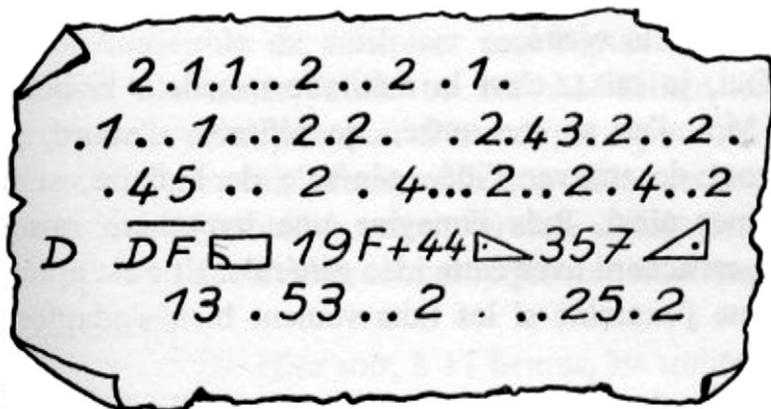
– Vous ne savez rien de plus ? demanda Beautrelet.

– Rien. J'arrive à l'instant.

Au même moment le brigadier de gendarmerie s'approchait de M. Filleul et lui remettait un morceau de papier, froissé, déchiqueté, jauni, qu'il venait de ramasser non loin de l'endroit où l'on avait découvert l'écharpe. M. Filleul l'examina, puis le tendit à Isidore Beautrelet en disant :

– Voilà qui ne nous aidera pas beaucoup dans nos recherches.

Isidore tourna et retourna le morceau de papier. Couvert de chiffres, de points et de signes, il offrait exactement le dessin que nous donnons ci-dessous :





## Table des Matières

Le coup de feu .....	5
Isidore Beautrelet, élève de rhétorique .....	21
Le cadavre .....	37
Face à face .....	51
Sur la piste .....	67
Un secret historique .....	79
Le traité de l'aiguille .....	91
De César à Lupin .....	105
Sésame, ouvre-toi .....	115
Le trésor des rois de France .....	127
Postface .....	145

- Imprimé sur les presses des Éditions l'Escalier -  
Papier de couverture : Awagami Bamboo 170 g.  
Papier pages intérieures : Bouffant Olin Bulk 80 g.  
Police : Goudy Old Style dans ses trois fontes principales.  
Impression numérique laser pour les pages intérieures et jet d'encre pour la couverture.  
Reliure dos carré collé.  
Dépôt légal : mai 2020